



LANNNOY
Ville Ouverte

LANNNOY, le 16 mai 2020

Michel Colin, Maire,

À

Mesdames, Messieurs les Lannois

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la réunion de conseil municipal aura lieu en mairie le

Dimanche 24 mai 2020 à 10 heures

Cependant, au regard des mesures gouvernementales prises pour éviter la propagation du Coronavirus, cette séance se tiendra à huis clos.

1ère séance du Conseil Municipal (élections municipales du 15/03/2020)

ORDRE DU JOUR :

Désignation du secrétaire de séance

L'ordre du jour comprendra les points suivants :

- ◆ l'installation du conseil,
- ◆ l'élection du Maire,
- ◆ la fixation du nombre d'adjoints et leur élection,
- ◆ la lecture de la charte de l'élu local,
- ◆ la fixation des indemnités de fonction,
- ◆ délégation du conseil municipal au maire,
- ◆ commissions municipales : créations et désignation des membres,
- ◆ composition de la commission d'appel d'offres,
- ◆ commission communale des impôts directs, désignation des membres
- ◆ commission administrative du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) : élection des délégués,
- ◆ nomination des représentants du conseil municipal au sein des différents organismes extérieurs.

Sachant compter sur votre compréhension, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.



Michel Colin,

Maire,